

Le Projet social du Centre Jean Vilar

Renouvellement de l'agrément centre social
pour la période 2019-2022

Le centre Jean Vilar est une maison de quartier gérée par la Ville d'Angers et par une équipe pluridisciplinaire d'agents municipaux. Son fonctionnement et son animation nécessitent le concours d'intervenants vacataires, de bénévoles et d'associations partenaires.

C'est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement des initiatives d'habitants, accessible à tous.

Il développe des actions avec la participation des services municipaux et des acteurs du territoire en développant des thématiques socio-culturelles.

Agrément centre social CAF

Agréé Centre social par la Caisse d'Allocations Familiales du Maine-et-Loire, il développe cinq missions fondamentales :

- 1 | Un équipement à vocation sociale globale
- 2 | Un équipement à vocation familiale et pluri générationnel
- 3 | Un lieu d'animation de la vie sociale
- 4 | Un lieu d'intervention sociale concertée et novatrice
- 5 | Un lieu favorisant et soutenant la participation des habitants

Les valeurs du CJV

Le 8 juin 2018, la Ville d'Angers a signé le pacte de coopération de l'Animation de la Vie Sociale avec la CAF et les représentants des 11 maisons de quartier. Les valeurs sont :

Le respect de la personne dans sa dignité humaine est placé au centre des préoccupations de chacun, avec deux approches :

- l'approche **individuelle** par l'accompagnement de la personne, de son développement personnel en se gardant des préjugés moraux et culturels ;
- l'approche **collective** par la promotion de la vie associative, la formation citoyenne, le développement de la solidarité.

L'entraide et la défense des droits comme garant des solidarités entre les personnes.

La responsabilité, la participation citoyenne des habitants sont développées par le débat et le partage du pouvoir. Elles constituent le ciment de la démocratie participative.

Les grands enjeux du projet social du CJV

1

Connaitre la population et créer du lien social

- Etre un lieu d'accueil et d'information qui favorise l'accès aux droits et aux services, y compris des plus fragiles et isolés dans toutes les dimensions humaines.
- Permettre le développement du partenariat et de la vie associative.

2

Affirmer le rôle éducatif du CJV

- Promouvoir, soutenir et accompagner les initiatives individuelles et collectives des habitants
- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'une politique locale concertée en matière de famille, enfance, jeunesse et culturelle.

3

Encourager la solidarité de proximité

- Promouvoir le développement d'actions favorisant les liens familiaux, la rencontre, l'échange et le lien social,



Les défis à relever afin de prendre en compte

La consultation des habitants, des partenaires et des agents via des enquêtes et leurs analyses, nous ont permis de dégager les défis pour le centre Jean Vilar.

– Les spécificités du territoire :

- Renforcer la communication en direction des usagers y compris des plus fragiles et isolés dans toutes les dimensions humaines,
- Accompagner l'occupation positive de l'espace public,
- Favoriser la participation des habitants et des partenaires,
- La coéducation comme axe transversal,
- Sensibiliser et promouvoir la santé pour tous.

– La complémentarité avec les politiques éducatives familles, enfances, jeunesses et culturelles :

- Etre un acteur éducatif en complémentarité avec les autres acteurs de l'éducation et au premier rang desquels la famille et l'enfance,
- Accompagnement des jeunesses,
- Parcours culturel de l'habitant.

5 axes prioritaires
pour le futur
projet social



AXE

1

Favoriser l'accueil
et l'information
de tous les publics

OBJECTIFS

- Favoriser l'accueil et l'accès aux droits (aide aux démarches)
- Faciliter l'accueil de tous et des publics fragilisés
- Faciliter l'accès à l'information

pour tous
démarche
interculturalité
animation
partenariat
territoire
convivialité
numérique
information
ateliers
écoute
favorisé
solidarité
accueil
acteurs
accompagnement
accès aux droits



5 axes prioritaires
pour le futur
projet social



AXE
2

Soutenir l'expression
des habitants
et valoriser
leurs compétences

OBJECTIFS

- Valoriser et développer l'engagement citoyen
- Favoriser et développer la participation des habitants
- Développer et valoriser le parcours culturel des habitants à tous âges

participation
programmation
initiatives quartier
convivialité spectacle
ateliers fête santé
partenariats
accueil acteurs soutien
valoriser idées culture
partage
animation



5 axes prioritaires
pour le futur
projet social



AXE

3

Promouvoir
le sentiment
d'appartenance
et la valorisation
du territoire

OBJECTIFS

- Favoriser l'interconnaissance et le vivre ensemble
- Accompagner et valoriser l'occupation positive de l'espace public
- Soutenir les projets d'animation collective et individuelle

interconnaissance
bénévoles
ateliers commissions
sorties quartier fête ensemble
cuisine vacances
interculturel éducation collectif
séjours ZOOM
accompagnement
roseraie rendez-vous mixité
appropriation partenariats



5 axes prioritaires
pour le futur
projet social



**Valoriser et favoriser
les liens familiaux
et sociaux**

OBJECTIFS

- Favoriser la rencontre et les échanges entre parents dans leurs préoccupations éducatives vis à vis de leurs enfants et adolescents, agir en faveur de la continuité éducative
- Proposer aux enfants et aux parents l'occasion de faire ensemble, de partager des expériences communes
- Faciliter l'insertion sociale des parents et porter une attention particulière aux parents élevant seuls leurs enfants

bénévoles
partenariats découvertes
accueil échanges
programmation
participation
famille
sorties
enfants
ateliers parents coéducation
information initiatives
interculturel culture orientation
accompagnement



5 axes prioritaires
pour le futur
projet social



Promouvoir
et renforcer la place
des jeunes
sur le territoire

OBJECTIFS

- Développer une politique d'aller vers les jeunes non captifs
- Développer des actions partenariales avec les différents acteurs de la jeunesse sur le champ de l'insertion sociale et professionnelle
- Proposer une offre de loisirs structurée et adaptée aux 15-17 ans et 18-30 ans

proximité adolescence
collectif J'emploi
jeunesse accueil initiatives
orientation animation stages
individuel quartier jeunes
sportif garçons mixité ouverture
adosphère séjours information
rencontre agisphère



Le centre Jean Vilar accueille aussi les permanences des partenaires et des structures permanentes :

Les permanences des partenaires

Filets solidaires

L'équipe de bénévoles des filets solidaires anime la distribution des paniers de légumes.
Tous les vendredis de 9h30 à 12h

Permanence éducative

La Maison Départementale Sociale accueille sans rendez-vous pour échanger sur les problématiques éducatives que les habitants et ou usagers peuvent rencontrer et trouver ensemble des solutions pour les soutenir.

Chaque 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h

Lieu d'accueil enfant – parent « Le Petit Pont »

Un espace pour jouer et communiquer avec les autres enfants et leurs parents, en présence de 2 accueillantes. Un lieu pour favoriser l'entrée en halte-garderie, crèche ou école maternelle.

Pour les enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) et pour les parents attendant un enfant.

Lundi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 11h30 (hors vacances scolaires)

Permanence du Relais Assistants Maternels

Une assistante du Relais assistante maternelle de la Ville d'Angers vous accueille chaque mardi au Centre Jean Vilar pour répondre à vos questions et vous soutenir dans vos démarches.

Mardi de 9h à 12h (hors vacances scolaires)

CAF

Permanence du technicien sur rendez-vous, le mardi matin

Permanence des travailleurs sociaux sur rendez-vous

02 41 22 38 38 ou au 0810 25 49 30

CPAM

Permanence des techniciens de la CPAM

Lundi de 13h30 à 17h

Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Permanence sur Rendez-vous, appelé le 36 - 46 ou sur ameli.fr

Les structures permanentes

Bibliothèque

Mardi de 13h30 à 18h30

Mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

Vendredi de 13h30 à 18h30

Samedi de 9h30 à 17h30

02 41 68 90 50

Ludothèque Angevine

Horaires d'ouverture hors vacances scolaires

Mercredi : 9h30-12 et 14h-18h

Jeudi : 16h30-18h30

Samedi : 10h-13h et 14h-17h